

LYON, le 25 Février 1852.

SOCIÉTÉ CHARITABLE

DE

Saint Jean-François-Régis,

créée pour le

MARIAGE DES PAUVRES,

et

Pour légitimer les Unions  
illicites.

LE BUREAU :

Rue Bât-d'Argent, n° 9, au 2<sup>me</sup>.

M

Dans tous ses rapports annuels, la Société de Saint Jean-François-Régis a appelé l'attention sur les progrès désolants de l'irréligion et de l'immoralité, dans cette partie de notre population à laquelle elle s'est spécialement dévouée.

Ce qu'elle disait, elle l'avait vu. Ses paroles étaient l'expression fidèle des douloureuses impressions qu'elle éprouvait dans ses relations de chaque jour.

De récents événements sont venus justifier ses appréciations, et prouver qu'elle avait plutôt atténué qu'exagéré la vérité.

Le mal était donc grand; aujourd'hui tout le monde en convient; si grand que sans la protection divine, c'en était fait de la société. Il a fallu qu'elle intervînt de la manière la plus éclatante pour la sauver. Rendons-lui grâce d'une telle faveur, sans nous livrer néanmoins à une trompeuse sécurité. Le Gouvernement, par des mesures énergiques, a bien pu triompher, mais il n'est pas en son pouvoir de détruire la cause qui a produit le danger; elle ne peut céder que devant les efforts

Monsieur Charnier,  
place St Laurent, 4



persévérants d'une coalition de tous les gens de bien. La Société de Saint Jean-François-Régis, dans un cercle, à la vérité, bien restreint et avec de très faibles ressources, coopère à cette œuvre de régénération. D'autres associations charitables marchent dans la même voie; mais toutes ont besoin qu'on vienne à leur aide en leur fournissant les moyens d'accroître leur salutaire influence. Il serait bien désirable que tous les secours, même la plus petite aumône, fussent toujours accompagnés de consolations, de sages conseils, d'utiles leçons. Lorsque la main reçoit, le cœur et l'esprit devraient recevoir aussi; car leurs besoins ne sont pas moins urgents que ceux du corps. D'ailleurs, l'indigence morale étant presque toujours la cause de l'indigence physique, venir au secours de la première, c'est prendre le moyen le plus efficace pour empêcher la seconde de reparaître.

Nous remarquons, en effet, que nos clients, même les plus pauvres, quand ils ont voulu suivre nos conseils et prendre énergiquement le parti de renoncer au cabaret, à la politique, d'être assidus à leur travail, de remplir leurs devoirs de chrétiens, de sanctifier le jour du dimanche, ont toujours vu la bénédiction de Dieu se répandre sur leur ménage et en chasser la misère.

Il résulte, du tableau annexé à la fin de ce rapport, que la Société a fait célébrer, dans le courant de l'année 1851, 424 mariages; elle a fait légitimer 168 enfants. Le nombre des mariages a dépassé de 23 et celui des enfants légitimés de 27 les nombres de l'année précédente. Elle a fait dresser 51 actes de notoriété et fait rendre 79 jugements d'homologation ou de rectification des registres de l'état civil.

Dans l'accomplissement de cette tâche, nous avons été puissamment aidés par le concours de nos autorités judiciaires et civiles, et par celui du respectable clergé de notre ville. Que nos souscripteurs veuillent bien aussi agréer nos remerciements; nous faisons des vœux pour que

leur nombre, devenu si petit par suite des circonstances, puisse s'accroître cette année (1); car la Société, qui se dévoue aux pauvres, est pauvre elle-même au point de ne pouvoir acquitter ses dettes.

Veillez agréer l'assurance de la considération distinguée avec laquelle nous avons l'honneur d'être,

*M*

Vos très-humbles serviteurs,

HENRI ROUX, *Président.*

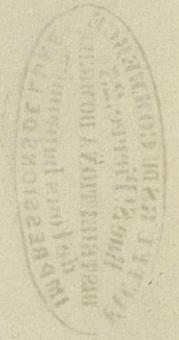
GABRIEL BONNET, *Secrétaire.*

JOSEPH PARADIS, *Trésorier.*

(1) On souscrit au bureau de la Société, rue Bât-d'Argent, n° 9, au 2<sup>me</sup>. La souscription annuelle est de 25 francs.

**Etat sommaire du travail de la Société de St-François-Régis.**  
EXERCICE DE 1851.

MAIRIES.	MARIAGES		ENFANTS légitimés.	NOMBRE DES		
	inscrits.	terminés.		ACTES de notoriété.	JUGEMENTS d'homolo- gation.	JUGEMENTS de rectification
Lyon . . . . .		209				
La Guillotière . . . .		136				
La Croix-Rousse . . . .		26				
Vaise . . . . .		17				
Hors les Faubourgs. . .		26				
<b>TOTAUX 1851 . . . .</b>	<b>724</b>	<b>424</b>	<b>168</b>	<b>51</b>	<b>48</b>	<b>31</b>
<b>TOTAUX depuis 1837 jusqu'à 1851 inclus.</b>	<b>7,860</b>	<b>5,102</b>	<b>2,113</b>			



BUREAU DU COMMERCE  
 Rue St-Pierre, 27  
 DISTRIBUTION A DOMICILE  
 de tous imprimés  
 IMPRESSIONS DE LUYE

leur nombre, et par la suite par suite des circonstances, puisse à ac-  
 cepter cette offre (1) ; car la Société, qui se dévoue aux pauvres, est  
 par elle-même au point de ne point en acquiescer de bon cœur.  
 Elle a agréé l'assurance de la considération distinguée que les  
 qu'elle nous avons l'honneur d'être.  
 Vos très-humbles serviteurs,  
 HENRI BOUZY, Président.  
 GÉNÉRAL BONNET, Secrétaire.  
 JACQUES PARADIS, Trésorier.  
 (1) On trouve au Bureau de la Société, rue St-Pierre, n. 27, la souscription  
 ouverte le 25 Mars.

ÉTAT SOMMAIRE DU TRAVAIL DE LA SOCIÉTÉ DE ST-FRANÇOIS-RÉGIS  
EXERCICE DE 1831

MAIRES	MARIAGES	TAXES	NOMBRE DES
Lyon	200		
La Guillotière	130		
La Croix-Rousse	30		
Vieux	17		
Hors les Remparts	30		
TOTAUX 1831	407	108	48
TOTAUX depuis 1827	2,800	2,102	2,113

